

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

### PUSSEMANGE

22 FÉVRIER 2022



#### Ordre du jour

- › Information
  - Qu'est-ce qu'une ODR ?
  - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
  - Travail en sous-groupes
  - Mise en commun des résultats
- › Les suites



#### Présences

- › **Villageois** : 8 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, Véronique SOENEN, André ROBINET, Alain WILEMME
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences** : 16 personnes



#### Lieu de réunion

- › Ecole de Pussemange

## Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

---

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

*Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.*

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit :  $\frac{3}{4}$  des membres sont issus de la population et  $\frac{1}{4}$  maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

### Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

## **Information – Tour de la commune de Vresse**

---

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

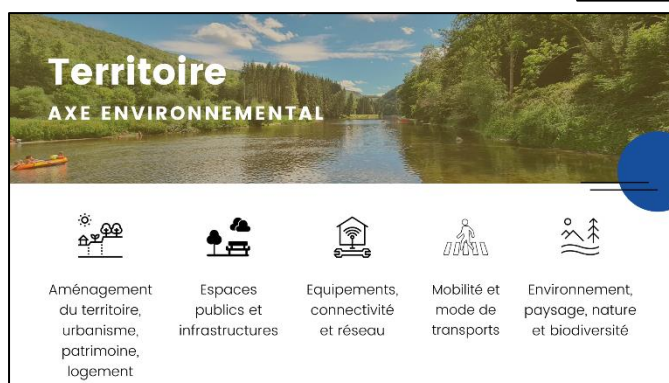
[https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation\\_commune\\_de\\_vresse.pdf](https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf)

## Consultation – travail en sous-groupe

### Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

#### i. Résultat des échanges

Voir tableau

## Atelier de consultation – Réflexion sur le village de Pussemange, et la commune

Thématique	Atouts	Faiblesses	Pistes d'action
<b>Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social</b>			
<b>Vie associative, vie au village et solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services présents dans le village (coiffeuse, chauffagiste)</li> <li>• Calme et tranquillité</li> <li>• Entraide entre les habitants plus âgés du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de manifestation sur le village</li> <li>• Peu de reconnaissance au niveau communal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que le concours de fleurissement des villages soit sur base volontaire.</li> </ul>
<b>Lieux de rencontres et d'échanges</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'aires de repos/convivialité pour les promeneurs (tables ombragées comme à Laforêt)</li> </ul>
<b>Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une maison de retraite afin de palier au vieillissement de la population</li> </ul>
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'école avec des élèves transfrontaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de places dans les crèches communales</li> </ul>	
<b>Information et communication</b>			
<b>Santé et services d'urgence</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de réseau ASTRID pour les urgences et la police. Du coup, ceux-ci ont l'ordre de ne pas venir.</li> <li>• Offre faible au niveau de la santé.</li> </ul>	
<b>Sport et culture</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de l'espace de jeux</li> </ul>
<b>Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement</b>			
<b>Mobilité Sécurité routière</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de transports en commun surtout vers Vresse (services communaux) et la France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un passage pour piéton près de l'ancienne douane (dans le bas du village).</li> <li>• Mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vitesse élevée des véhicules sur l'axe principal.</li> </ul>	
<b>Environnement, paysage, nature et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du site naturel</li> <li>• Qualité de l'air</li> </ul>		
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'église (mais qui est peu utilisée)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer les lavoirs qui sont en piteux état, les remettre sous eau si possible. Enlever la grille et tout ce qu'il y a dedans.</li> </ul>
<b>Aménagement du territoire et urbanisme</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension des zones constructibles en vue de l'arrivée de nouveaux habitants.</li> </ul>
<b>Espaces publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fleurissement du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentes pannes d'électricité / éclairage public défectueux.</li> <li>• Captage d'eau non-sécurisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter des illuminations pour marquer l'entrée en Belgique lors des fêtes de fin d'année et un sapin devant l'église.</li> </ul>
<b>Propreté publique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'entretien des promenades</li> </ul>	
<b>Téléphonie, connectivité et réseau</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de réseau internet / téléphone / connectivité. Grave lacune pour les commerces et pour les personnes en télétravail.</li> </ul>	
<b>Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie</b>			
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de la frontière française</li> <li>• De nombreuses promenades de randonnées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des bancs publics, promenades. Aménagement de sentiers transfrontaliers.</li> </ul>
<b>Commerces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présences de commerces (tabac, vêtements, alimentation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeur de billet trop éloigné (uniquement à Vresse/Bièvre pour déposer les billets)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver un maximum de places de parkings pour la clientèle des commerces</li> </ul>
<b>Emploi et formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien d'un service d'incendie – la commune investit dans des formations</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prioriser les habitants de la commune pour les emplois générés par la prison (cuisinier, entretien, etc.).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Future implantation de la prison à Sugny</li></ul>		
<b>Agriculture</b>			
<b>Sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chasses</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Penser à afficher les dates des chasses sur le territoire français.</li></ul>
<b>Economie locale</b>			<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture des services communaux après 16h (1 jour par semaine.</li></ul>

## Les suites de l'ODR

---

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>  
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu  
Juliette Maquet et Bruno Echterbille  
Agents de développement





## Annexe : liste de présences (8)

---

M.	NOLMAN	Jean	Pussemange
M.	DOUNY	André-Marie	Vresse-sur-Semois
Mme	BARRE	Marylène	Pussemange
M.	SIMON	Roger	Pussemange
M.	HERBAY	Daniel	Pussemange
Mme	HERBAY	Valérie	Pussemange
Mme	GODART	Annette	Pussemange
Mme	DEBRY-MASURE	Bernadette	Pussemange